

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 23 mars 2023 à 10h00

« La prise en compte des risques professionnels dans les retraites : effets sur la santé, C2P et catégories actives »

Document N° 17
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

La catégorie active dans la fonction publique d'État

Service des retraites de l'État

La catégorie active dans la fonction publique d'État

Service des retraites de l'État, le 6 mars 2023

Les affiliés de la fonction publique d'État occupant un emploi classé dans la *catégorie active*, par opposition aux emplois dits *sédentaires*, peuvent bénéficier de certains avantages, sous réserve de justifier d'une *durée de services actifs* suffisante :

- un droit à un *départ anticipé* à la retraite au minimum à 52 ou 57 ans une fois atteinte la *durée de services actifs* requise de 17 ou 27 ans (voir tableau 0-A pour le détail) ;
- un calcul plus favorable de la *durée de référence* pour atteindre le taux plein qui dépend de la date d'atteinte des critères d'actifs et non pas de la génération de l'affilié. Un policier de la génération 1969 dont les droits sont ouverts en 2021 parce qu'il a 52 ans et 27 ans de services actifs bénéficie de la durée d'assurance de la génération ayant 60 ans cette année-là, donc la génération 1961 ;
- des avantages prévus par les statuts particuliers des corps concernés : en particulier une *bonification du cinquième* du temps de service accompli dans la limite de 5 ans pour les policiers, ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne, surveillants pénitentiaires et douaniers.

Le présent document présente un recueil de tableaux et graphiques qui donnent des clés de lecture et d'analyse sur la catégorie active. Il s'appuie sur les données définitives de l'année 2021 et les effectifs au 1^{er} janvier 2022. Il pourra être utilement complété par les chiffres-clés publiés sur le site <https://retraitesdeletat.gouv.fr/professionnels/donnees-statistiques/stats-fp-e>, avec notamment des données provisoires sur l'année 2022.

1. La catégorie active parmi les retraités

1.1 Effectif

Au 1^{er} janvier 2022, la catégorie active représente 28,7 % des retraités civils de la fonction publique de l'État. Elle est composée pour plus de la moitié par d'anciens instituteurs et, pour le reste, essentiellement par des ex-fonctionnaires des PTT et des policiers. Avec l'extinction du corps des instituteurs et la transformation des PTT en 2 entreprises, France Télécom devenu Orange et La Poste, le poids de la catégorie active parmi les retraités va progressivement diminuer au fil des ans.

Au total, 468 201 retraités civils ont liquidé leur droit avec un motif de départ *actif*, c'est-à-dire qu'ils vérifiaient les conditions requises au moment de leur liquidation même s'ils n'en ont pas totalement bénéficié (tableau 1-A). C'est par exemple le cas d'un instituteur ayant ses 15 années de services actifs, intégré en tant que professeur des écoles et qui choisit de partir après 62 ans comme le permet son nouveau grade : il sera classé comme actif car, même s'il n'a pas utilisé la possibilité de départ anticipé, il bénéficie d'un calcul plus favorable de sa durée de référence qui influe sur sa proratisation et sa décote-surcote.

Les retraités partis pour motif actif sont âgés en moyenne de 73,4 ans au 1^{er} janvier 2022 et la part des femmes atteint 40,9 %. Les femmes sont très majoritaires parmi les anciens instituteurs (72 %) et à l'inverse peu présentes au sein des autres catégories d'actif (tableau 1-B).

Les actifs représentent 21,4 % des départs à la retraite de 2021 (tableau 1-C). Les instituteurs représentent encore plus de la moitié de cet effectif. Les ex-fonctionnaires des PTT représentent encore 15,9 % des départs d'actifs (tableau 1-D) mais leur poids diminue au cours de ces dernières années et cette tendance va se poursuivre.

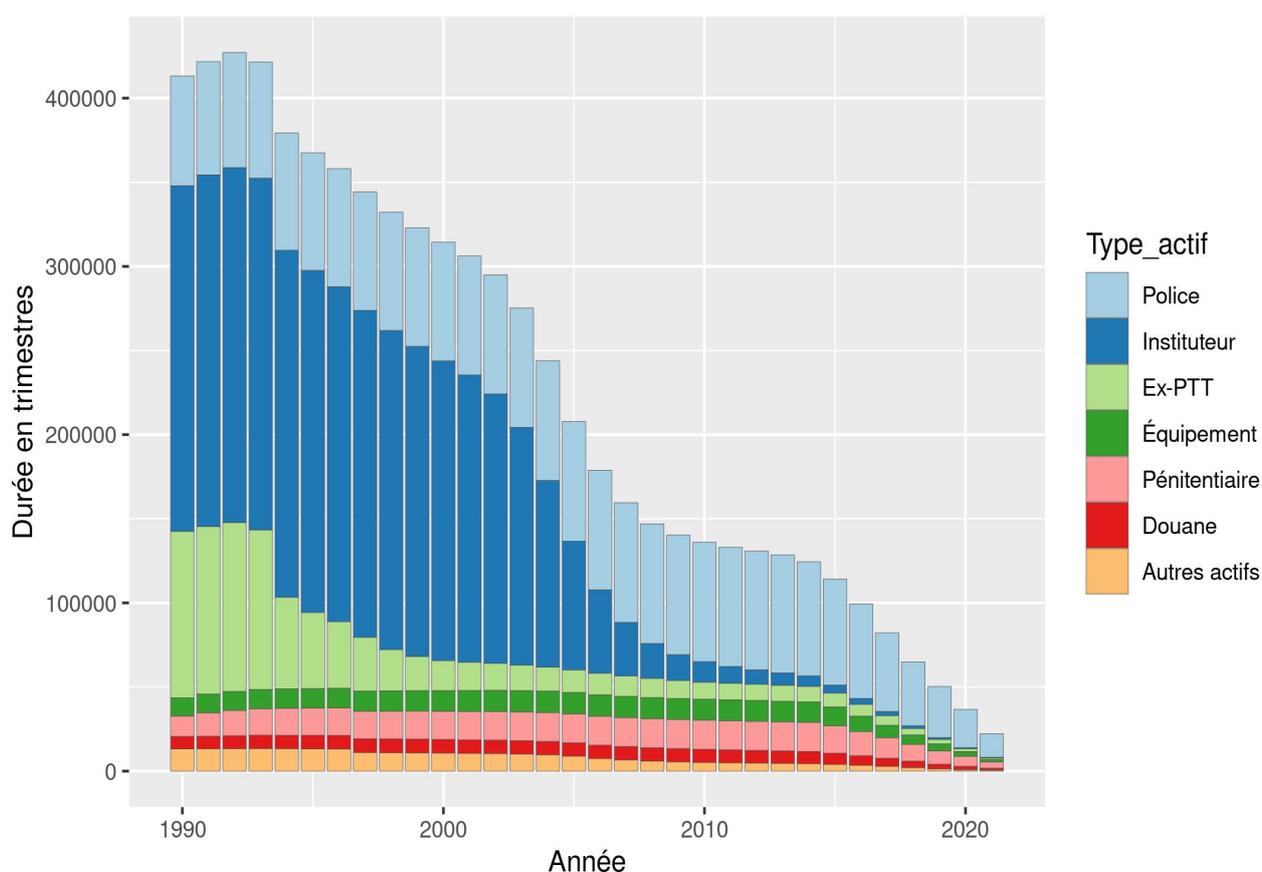
1.2 Montant

Parmi les départs d'actifs de 2021, le montant moyen de leur pension s'élève à 2 420 €, avec d'importantes disparités qui reflètent les différences de structure des catégories A, B ou C : 2 653 € pour les instituteurs, 2 113 € pour la pénitentiaire et 1 689 € pour les ex-PTT. Compte tenu de leur âge d'entrée dans la fonction publique d'État plus précoce, les actifs ont une *durée de services* plus importante que les sédentaires et bénéficient d'un *taux de liquidation* plus élevé. Ils ont également davantage de bonifications compte tenu de certains avantages prévus pour les statuts des corps concernés. En revanche, comme ils partent de façon plus précoce, leur durée d'assurance est plus faible et la décote-surcote joue à la baisse sur leur montant de pension avec un impact moyen de -0,9 % à l'inverse des sédentaires qui bénéficient de +3,0 % en moyenne (tableaux 1-E à 1-H).

1.3 Droits acquis en catégorie active par les retraités partis depuis 2015

Les 88 772 retraités partis en tant qu'actif entre 2015 et 2021 ont cumulé des trimestres d'actifs principalement en tant qu'instituteur et ex-PTT. Avec la création du corps de professeur des écoles et la possibilité qu'ont les instituteurs de basculer dans ce corps, les trimestres acquis en tant qu'instituteur diminuent nettement à partir des années 2000 (figure 1-A). Il en est de même pour les trimestres validés sur des emplois de type ex-PTT avec une baisse constatée dès 1994.

Figure 1-A : Durée trimestrielle en catégorie active acquise chaque année par les retraités partis entre 2015 et 2021, par type d'emploi d'actif



Source : Service des retraites de l'État

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, bases des affiliés et carrière.

Champ : Nouvelles pensions civiles de droit direct entre 2015 et 2021.

1.4 Comportement de départs de la catégorie active

En 2021, l'âge moyen au départ à la retraite de la catégorie active, en augmentation régulière, s'élève à 60 ans contre 63 ans et 8 mois pour les sédentaires. Même s'ils ont la possibilité de partir plus tôt, une minorité d'entre eux partent dès l'ouverture de leurs droits. Parmi ceux partant avant 62 ans, seuls 15 % des actifs partent moins d'un an après avoir atteint leur âge d'ouverture des droits. À l'inverse ils sont 37 % à partir à moins d'un an ou après leur limite d'âge (tableau 1-K). La part des actifs qui partent après 62 ans augmente au cours des dernières années.

1.5 Mortalité

L'espérance de vie à un âge donné représente le nombre moyen d'années restant à vivre pour une génération fictive de cet âge qui aurait, à chaque âge, la probabilité de décéder observée l'année considérée. C'est un indicateur qui synthétise les conditions de mortalité de l'année.

L'espérance de vie à 65 ans de la catégorie active s'établit en 2021 à 24,78 ans pour les femmes et 19,85 ans pour les hommes (tableau 1-L). Comparée aux sédentaires, elle est plus élevée pour les femmes (+0,49 an). Le poids prépondérant des instituteurs, très largement féminins et aux conditions de mortalité favorables, l'explique. Elle est en revanche plus faible chez les hommes actifs (-1,05 an).

La crise sanitaire du Covid 19 a marqué un coup d'arrêt à la hausse de l'espérance de vie, en affectant particulièrement la mortalité des personnes de plus de 70 ans. En 2020, l'espérance de vie à 65 ans baisse pour les actifs comme pour les sédentaires, mais elle est moins marquée chez les femmes de la catégorie active.

La durée moyenne passée à la retraite est un indicateur qui renseigne sur la durée de versement des pensions et qui, contrairement à l'espérance de vie, est sensible à la structure par âge de la population. Elle s'élève à 27,29 ans pour les actifs contre 23,46 ans pour les sédentaires (tableau 1-M). De fortes disparités sont constatées : elle atteint 29,57 ans pour les instituteurs, contre 19,67 ans pour les agents de la pénitencière (tableau 1-N).

2. Les affiliés non retraités : quel est le profil des futurs liquidants en catégorie active ?

Actuellement, seuls 14,8 % des affiliés non retraités ont validé à un moment de leur carrière une période d'actif. Le profil des futurs départs en tant qu'actif va également être profondément modifié, au profit des agents de la *police nationale* et de la branche surveillance de l'*administration pénitentiaire*.

Deux concepts d'actif sont présentés pour un affilié non retraité :

- dès lors qu'il possède une durée de service actif même s'il n'occupe plus un emploi de cette catégorie actuellement ;
- s'il occupe actuellement un emploi classé en catégorie active.

Dans chacun de ces deux cas, on indique l'effectif total et l'effectif de ceux qui ont dépassé la durée de service nécessaire pour bénéficier d'un départ d'actif en tenant compte de la remontée progressive de 15 ans à 17 ans ou de 25 à 27 ans selon les cas.

2.1 Effectif

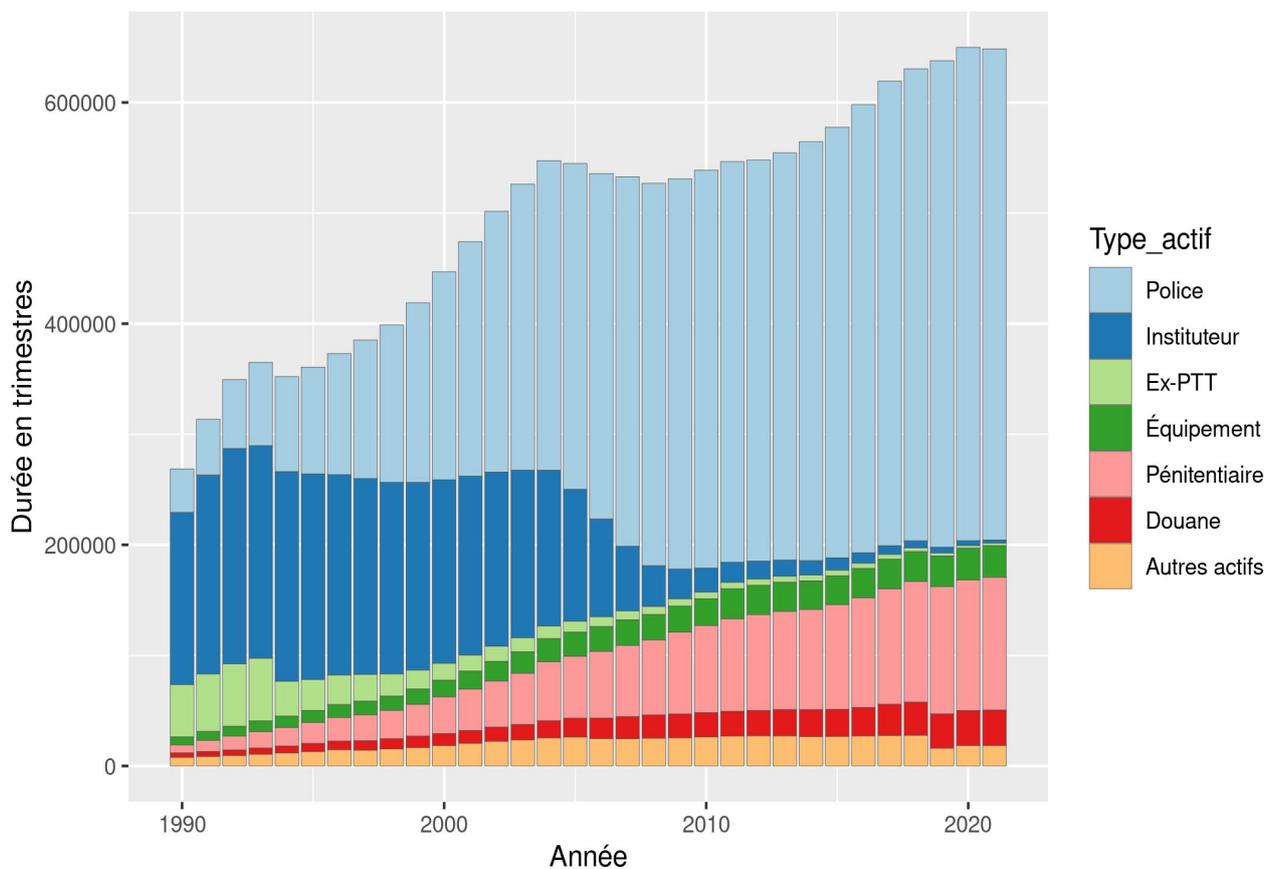
Au 1^{er} janvier 2022, 260 510 affiliés non retraités, représentant près de 15 % des civils de la fonction publique d'État, ont acquis à un moment de leur carrière des droits d'actifs (tableau 2-A). Parmi eux, 157 862 occupent actuellement un emploi d'actif et 87 289 ont atteint la durée nécessaire pour bénéficier d'un départ au titre de la catégorie active (tableau 2-B). Avec la fin de l'appartenance à la catégorie active des professeurs des écoles et la fermeture des recrutements de fonctionnaires dans les activités de l'ex-PTT, la structure des actifs s'est profondément modifiée au fil des années. Parmi les agents appartenant aujourd'hui à la catégorie active, 7 sur 10 sont des policiers (tableau 2-C). S'ils n'acquièrent plus de droits, les effectifs de professeurs des écoles ayant dépassé leur durée de service actif, et donc pouvant bénéficier le

moment venu de conditions plus favorables de départ, restent conséquents, de l'ordre de 42 000. L'extinction complète n'est pas prévue avant 2040.

2.2 Droits acquis en catégorie active par les affiliés non retraités

Les affiliés non retraités au 1^{er} janvier 2022 valident des trimestres d'actifs principalement sur des emplois de police et de la branche surveillance de l'administration pénitentiaire (figure 2-A). Les trimestres acquis en tant qu'instituteur ou d'ancien fonctionnaire des PTT s'éteignent.

Figure 2-A : Durée trimestrielle en catégorie active acquise chaque année par les affiliés non retraités, par type d'emploi d'actif



Source : Service des retraites de l'État

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, bases des affiliés et carrière.

Champ : Affiliés non retraités du régime des retraites de l'État.

Tableaux

Tableau 0-A : Durée de services actifs requise et âge d'ouverture des droits à la retraite par catégorie d'actif FPE

Catégorie d'actif	Durée de service requise	Âge d'ouverture des droits
Agriculture	17 ans	57 ans
Équipement	17 ans	57 ans
Douane	17 ans	57 ans
Finance hors douane	17 ans	57 ans
ICNA	17 ans	52 ans
Instituteur	17 ans	57 ans
Justice hors pénitentiaire	17 ans	57 ans
Pénitentiaire	27 ans	52 ans
Police	27 ans	52 ans
Ex-PTT	17 ans	57 ans
Autres actifs	17 ans	57 ans

Tableau 1-A : Effectif des pensions en stock au 1^{er} janvier 2022

Type de départ	Effectif	Répartition en %	Part des Femmes en %	Âge au 01/01
Départ pour catégorie active	468 201	28,7	40,9	73,4
Autres départs	1 162 815	71,3	63,5	73,9
Ensemble	1 631 016	100,0	57,0	73,8

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des pensions.

Champ : Pensions civiles de droit direct en stock au 1^{er} janvier 2022.

Tableau 1-B : Effectif des pensions en stock au 1^{er} janvier 2022 par catégorie d'emploi en catégorie active

Catégorie d'actif	Effectif	Répartition en %	Part des Femmes en %	Âge au 01/01
Instituteur	243 580	52,0	72,2	74,5
PTT	95 282	20,4	9,2	73,0
Policier	80 474	17,2	4,3	71,1
Pénitentiaire	11 549	2,5	7,9	68,1
Équipement	19 857	4,2	1,3	74,7
Douane	7 058	1,5	8,8	72,5
Autres actifs (*)	10 401	2,2	14,3	72,5
Ensemble des Actifs	468 201	100,0	40,9	73,4

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des pensions.

Champ : Pensions civiles de droit direct en stock au 1^{er} janvier 2022, départ à la retraite pour actif.

(*) : parmi les autres actifs : agriculture, finance hors douane, ICNA, justice hors pénitentiaire.

Tableau 1-C : Effectif des nouvelles pensions civiles de droit direct en 2021

Type de départ	Effectif	Répartition en %	Part des Femmes en %
Départ pour catégorie active	12 226	21,4	47,2
Autres départs	44 861	78,6	59,1
Ensemble	57 087	100,0	56,5

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des pensions.

Champ : Nouvelles pensions civiles de droit direct de l'année 2021.

Tableau 1-D : Effectif des nouvelles pensions par catégorie d'emploi en catégorie active en 2021

Catégorie d'actif	Effectif	Répartition en %	Part des Femmes en %
Instituteur	6 551	53,6	72,2
PTT	1 938	15,9	26,8
Policier	2 201	18,0	12,9
Pénitentiaire	580	4,7	10,5
Équipement	355	2,9	4,2
Douane	279	2,3	28,0
Autres actifs (*)	322	2,6	26,4
Ensemble des Actifs	12 226	100,0	47,2

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des pensions.

Champ : Nouvelles pensions civiles de droit direct de l'année 2021, départ à la retraite pour actif.

(*) : parmi les autres actifs : agriculture, finance hors douane, ICNA, justice hors pénitentiaire.

Tableau 1-E : Principales caractéristiques à la liquidation des nouvelles pensions civiles de droit direct de 2021, par motif de départ

Indicateurs	Ancienneté actif	Ancienneté sédentaire	Ancienneté carrière longue	Motifs familiaux
Effectif	12 226	34 036	5 533	1 955
Part en % des femmes	47,2	58,3	51,0	91,7
Âge au 01/01	60,4	64,2	61,4	59,5
Âge moyen à la date d'effet de la pension initiale	60,0	63,7	60,8	59,0
Montant mensuel brut moyen en euros courants	2 420	2 297	1 873	2 082
Durée moyenne en trimestres des services retenus pour la liquidation	146,4	138,7	145,3	126,7
Durée moyenne en trimestres des bonifications retenues pour la liquidation	8,7	4,8	3,7	12,1
Durée moyenne en trimestres d'assurance tous régimes	170,4	174,3	176,1	165,2
Taux moyen de liquidation avant décote/surcote (1)	70,7	65,7	68,4	63,6
Coefficient moyen de décote-surcote en %	-0,92	3,02	0,00	-4,58
Part en % des pensions avec décote	26,4	18,3	0,0	29,8
Taux moyen de décote en %	9,2	10,5	0,0	15,0
Part en % des pensions avec surcote	16,5	52,8	0,0	1,1
Taux moyen de surcote en %	9,1	9,2	0,0	7,5

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des pensions.

Champ : Nouvelles pensions civiles de droit direct de l'année 2021.

(1): hors pensions élevées au minimum garanti.

Tableau 1-F : Principales caractéristiques à la liquidation des pensions en stock au 1^{er} janvier 2022, par motif de départ

Indicateurs	Ancienneté actif	Ancienneté sédentaire	Ancienneté carrière longue	Motifs familiaux
Effectif	468 201	817 937	77 491	168 227
Part en % des femmes	40,9	57,9	51,6	95,4
Âge au 01/01	73,4	75,2	66,1	72,5
Âge moyen à la date d'effet de la pension initiale	56,8	61,7	60,3	51,9
Montant mensuel brut moyen en euros courants	2 175	2 312	1 888	1 849
Durée moyenne en trimestres des services retenus pour la liquidation	137,9	135,8	145,6	105,4
Durée moyenne en trimestres des bonifications retenues pour la liquidation	8,1	5,0	3,6	13,4
Durée moyenne en trimestres d'assurance tous régimes	160,9	168,5	175,8	143,8
Taux moyen de liquidation avant décote/surcote (1)	71,7	69,6	69,9	64,4
Coefficient moyen de décote-surcote en %	-0,28	2,31	0,00	-0,48
Part en % des pensions avec décote	13,0	9,0	0,0	3,6
Taux moyen de décote en %	5,4	6,2	0,0	12,5
Part en % des pensions avec surcote	4,8	34,4	0,01	1,2
Taux moyen de surcote en %	9,1	8,2	2,1	5,2

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des pensions.

Champ : Pensions civiles de droit direct en stock au 1^{er} janvier 2022.

(1): hors pensions élevées au minimum garanti.

Tableau 1-G : Principales caractéristiques à la liquidation des nouvelles pensions civiles de droit direct de 2021 avec un départ pour actif, par type d'actif

Indicateurs	Instituteur	PTT	Policier	Pénitentiaire	Équipement	Douane
Effectif	6 551	1 938	2 201	580	355	279
Part en % des femmes	72,2	26,8	12,9	10,5	4,2	28,0
Âge au 01/01	60,8	61,5	58,4	57,7	62,1	60,7
Âge moyen à la date d'effet de la pension initiale	60,5	60,9	57,8	57,1	61,6	60,1
Montant mensuel brut moyen en euros courants	2 653	1 689	2 653	2 113	1 398	2 302
Durée moyenne en trimestres des services retenus pour la liquidation	148,1	153,2	141,0	129,1	132,7	148,2
Durée moyenne en trimestres des bonifications retenues pour la liquidation	6,6	2,0	18,7	21,3	3,0	15,0
Durée moyenne en trimestres d'assurance tous régimes	167,6	170,6	174,8	172,0	177,3	184,2
Taux moyen de liquidation avant décote/surcote (1)	70,1	70,8	72,7	68,0	69,3	73,8
Coefficient moyen de décote-surcote en %	-1,82	-0,68	0,07	-0,69	1,84	1,65
Part en % des pensions avec décote	36,4	25,9	9,0	14,5	4,2	2,5
Taux moyen de décote en%	8,9	11,5	8,5	6,7	8,7	11,6
Part en % des pensions avec surcote	16,6	24,5	7,5	2,9	19,7	17,6
Taux moyen de surcote en %	8,5	9,3	11,1	9,6	8,8	11,1

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des pensions.

Champ : Nouvelles pensions civiles de droit direct de l'année 2021, départ à la retraite pour actif.

(1): hors pensions élevées au minimum garanti.

Tableau 1-H : Principales caractéristiques à la liquidation des pensions en stock au 1^{er} janvier 2022 avec un départ pour actif, par type d'actif

Indicateurs	Instituteur	PTT	Policier	Pénitentiaire	Équipement	Douane
Effectif	243 580	95 282	80 474	11 549	19 857	7 058
Part en % des femmes	72,2	9,2	4,3	7,9	1,3	8,8
Âge au 01/01	74,5	73,0	71,1	68,1	74,7	72,5
Âge moyen à la date d'effet de la pension initiale	57,2	57,4	54,5	55,1	57,4	58,6
Montant mensuel brut moyen en euros courants	2 364	1 634	2 432	2 038	1 375	2 059
Durée moyenne en trimestres des services retenus pour la liquidation	141,7	140,7	128,8	118,8	123,9	140,1
Durée moyenne en trimestres des bonifications retenues pour la liquidation	6,2	2,6	20,3	20,2	2,3	11,8
Durée moyenne en trimestres d'assurance tous régimes	159,5	158,3	164,6	164,5	160,0	180,0
Taux moyen de liquidation avant décote/surcote (1)	72,0	70,8	72,8	66,6	68,5	73,6
Coefficient moyen de décote-surcote en %	-0,35	-0,73	-0,02	-0,25	0,08	0,98
Part en % des pensions avec décote	15,5	19,2	2,3	7,2	6,1	1,6
Taux moyen de décote en %	5,2	6,1	5,1	4,7	3,6	5,2
Part en % des pensions avec surcote	5,1	5,7	0,9	1,0	4,3	9,9
Taux moyen de surcote en%	8,9	8,7	10,7	8,9	8,0	10,8

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des pensions.

Champ : Pensions civiles de droit direct en stock au 1^{er} janvier 2022, départ à la retraite pour actif.

(1): hors pensions élevées au minimum garanti.

Tableau 1-I : Part de la durée de services passés sur un emploi d'actif parmi les départs pour invalidité et pour vieillesse, au sein des nouvelles pensions civiles de droit direct de 2021

Motif de départ	Effectif	Durée moyenne de services acquis (en trimestres)	Durée moyenne de services acquis en tant qu'actif (en trimestres)	Part des services actifs (en%)
Départ pour invalidité	3 337	117,9	18,0	14
<i>dont avec période d'actif</i>	865	131,0	69,5	55
Départ pour vieillesse	53 750	142,0	23,2	16
<i>dont avec période d'actif</i>	14 755	147,0	84,5	58
Ensemble	57 087	140,6	22,9	16

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des pensions.

Champ : Nouvelles pensions civiles de droit direct de l'année 2021.

Note de lecture : en 2021, 3 377 retraités civils sont partis pour invalidité. Ils ont effectué en moyenne 18 trimestres sur un emploi de catégorie active, soit 14 % de leur durée totale de services acquis dans la fonction publique d'État.

Tableau 1-J : Part de la durée de services passés sur un emploi d'actif parmi les départs pour invalidité et pour vieillesse, au sein des pensions de droit direct en stock au 1^{er} janvier 2022

Motif de départ	Effectif	Durée moyenne en trimestres des services acquis	Durée moyenne en trimestres des services en tant qu'actif	Part en % des services actifs
Départ pour invalidité	99 160	109,9	25,9	22
<i>dont avec période d'actif</i>	32 218	118,2	79,8	69
Départ pour vieillesse	1 531 856	135,3	36,3	27
<i>dont avec période d'actif</i>	602 019	137,2	92,4	68
Ensemble	1 631 016	133,7	35,7	27

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des pensions.

Champ : Pensions civiles de droit direct en stock au 1^{er} janvier 2022.

Note de lecture : au 1^{er} janvier 2022, 99 160 retraités civils sont partis pour invalidité. Ils ont effectué en moyenne 25,9 trimestres sur un emploi de catégorie active, soit 22 % de leur durée totale de services acquis dans la fonction publique d'État.

Tableau 1-K : Typologie des départs à la retraite des civils partis pour motif actif, par année de départ

Type de départ	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Départs anticipés (1)	10 738	11 423	12 967	10 392	9 568	9 385	9 404
<i>dont actifs partant à leur AOD (2) jusqu'à un an après</i>	1 583	1 753	1 895	1 892	1 706	1 650	1 361
<i>dont actifs partant à âge intermédiaire</i>	3 781	4 490	4 950	3 947	3 849	3 957	4 597
<i>dont actifs partant à moins d'un an de leur limite d'âge ou après</i>	5 374	5 180	6 122	4 553	4 013	3 778	3 446
Départs non anticipés	1 600	1 755	1 948	2 112	2 210	2 448	2 822
Ensemble des actifs	12 338	13 178	14 915	12 504	11 778	11 833	12 226

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des pensions.

Champ : Nouvelles pensions civiles de droit direct.

(1) : départs avant l'âge légal d'ouverture des droits d'un sédentaire, actuellement de 62 ans.

(2) : âge d'ouverture des droits de l'actif

Tableau 1-L : Espérance de vie à 65 ans

		2017	2018	2019	2020	2021
Civil	Femme	24,17	24,43	24,51	24,04	24,42
	Homme	20,69	20,74	20,88	20,33	20,48
	Ensemble	22,54	22,70	22,82	22,30	22,57
Civil actif	Femme	24,51	24,85	24,73	24,50	24,78
	Homme	20,18	20,14	20,33	19,78	19,85
	Ensemble	21,97	22,09	22,17	21,73	21,88
Civil sédentaire	Femme	24,05	24,29	24,45	23,88	24,29
	Homme	21,05	21,16	21,27	20,69	20,90
	Ensemble	22,82	23,01	23,15	22,57	22,90

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des affiliés.

Tableau 1-M : Durée moyenne passée à la retraite, par année de décès du retraité

		2017	2018	2019	2020	2021
Civil	Femme	26,32	26,62	26,70	27,00	26,97
	Homme	22,45	22,58	22,72	22,88	22,89
	Ensemble	24,31	24,50	24,63	24,87	24,84
Civil Sédentaire	Femme	24,77	25,19	25,24	25,67	25,67
	Homme	20,36	20,55	20,68	20,88	20,81
	Ensemble	22,80	23,09	23,18	23,53	23,46
Civil actif	Femme	30,30	30,41	30,52	30,72	30,58
	Homme	24,90	24,98	25,22	25,40	25,49
	Ensemble	26,84	26,89	27,15	27,29	27,29

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des affiliés.

Tableau 1-N : Durée moyenne passée à la retraite, par année de décès du retraité et par catégorie d'actif

	2017	2018	2019	2020	2021
Ensemble Civil	24,31	24,50	24,63	24,87	24,84
Ensemble Civil Sédentaire	22,80	23,09	23,18	23,53	23,46
Ensemble Civil actif	26,84	26,89	27,15	27,29	27,29
<i>dont Instituteur</i>	<i>29,37</i>	<i>29,57</i>	<i>29,61</i>	<i>29,77</i>	<i>29,57</i>
<i>dont PTT</i>	<i>23,20</i>	<i>22,99</i>	<i>23,80</i>	<i>24,16</i>	<i>24,43</i>
<i>dont Policier</i>	<i>25,81</i>	<i>25,87</i>	<i>26,16</i>	<i>25,95</i>	<i>26,53</i>
<i>dont Pénitentiaire</i>	<i>20,26</i>	<i>19,25</i>	<i>20,07</i>	<i>20,40</i>	<i>19,67</i>
<i>dont Équipement</i>	<i>24,19</i>	<i>24,66</i>	<i>24,62</i>	<i>25,59</i>	<i>25,14</i>
<i>dont Douane</i>	<i>23,72</i>	<i>23,62</i>	<i>23,80</i>	<i>22,86</i>	<i>22,71</i>

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des affiliés.

Tableau 2-A : Effectif des affiliés non retraités civils

	Effectif	Part en %
Ensemble des affiliés non retraités civils	1 755 507	100,0
<i>dont affiliés non retraités ayant acquis des droits d'actifs</i>	<i>260 510</i>	<i>14,8</i>
<i>dont affiliés non retraités occupant un emploi d'actif</i>	<i>157 862</i>	<i>9,0</i>

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des affiliés.

Tableau 2-B : Effectif des affiliés non retraités civils par catégorie d'emploi, ayant des droits d'actifs au 1^{er} janvier 2022

Catégorie d'actif	Affiliés ayant acquis des droits d'actifs	Dont ayant atteint leur durée d'actif
Police	117 166	21 689
Instituteur	57 151	41 668
Pénitentiaire	32 921	3 963
Ex-PTT	17 190	7 178
Douane	11 364	3 673
Équipement	10 997	4 769
Autres	13 721	4 349
Total	260 510	87 289

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des affiliés.

Champ : Affiliés non retraités civils ayant acquis des droits d'actifs.

Tableau 2-C : Effectif des affiliés non retraités civils par catégorie d'emploi, occupant un emploi d'actif au 1^{er} janvier 2022

Catégorie d'actif	Affiliés occupant un emploi d'actif	Dont ayant atteint leur durée d'actif
Police	108 701	20 561
Pénitentiaire	28 309	3 869
Douane	7 987	3 033
Équipement	7 324	3 590
Ex-PTT	580	535
Instituteur	296	272
Autres	4 665	2 281
Total	157 862	34 141

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des affiliés.

Champ : Affiliés non retraités civils occupant un emploi d'actif.